career

Leadership dans des organisations
sociales et médico-sociales

Informations détaillées sur les critères d'admission à l'examen professionnel supérieur de direction d'organisations sociales et médico-sociales et sur les justificatifs requis

Les directives du 9 novembre 2026 servent de référence

Diplôme professionnel dans le domaine social ou médico-social

Critère d'admission	**Exigence**	**Type de documents à fournir**
Diplôme dans le domaine social ou médico-social (cf. liste des diplômes pertinents)	Niveau secondaire (CFC) ou tertiaire (EP, EPS, ES, HES, université ou EPF)	**Diplôme** officiel avec date de délivrance
Expérience pratique dans le domaine social ou médico-social	**3 ans,** emploi **à temps plein** après l'obtention de la formation correspondante sanctionnée par un diplôme du niveau tertiaire **5 ans**, emploi **à temps plein** après l'obtention de la formation correspondante sanctionnée par un diplôme du secondaire Les emplois à temps partiel sont pris en compte au prorata temporis (au prorata des périodes, en fonction de la durée de celles-ci).	**Attestations de travail** indiquant la durée de l'emploi et le taux d'occupation (par exemple, certificat de travail)
Expérience de direction dans le domaine social ou médico-social (tous les domaines spécialisés sont possibles)	**3 ans** à la tête d'une équipe d'au moins 2 personnes, emploi à 100 % en tant que responsable d'équipe ; le remplacement du responsable d'équipe ne remplit pas cette condition*	**Certificat de travail récent,** indiquant la durée de l'emploi et le pourcentage de poste en tant que chef d'équipe et responsable de secteur et **profil de poste individuel** ou **description** détaillée **des fonctions**

Secrétariat des examens Career
Waisenhausplatz 14
CH-3011 Berne

058 360 55 66
info@career-leadership.ch

	et **preuve** d'une **expérience de direction de service, au moins un an à un taux d'activité de 60 %** (PME avec expérience stratégique) Les emplois à temps partiel sont pris en compte au prorata temporis (en fonction de la durée des périodes).	
Formation en management	**EP « Direction d'équipe » et modules 6 à 10** ou **modules 1 à 10** ou formation équivalente (cf. liste des formations équivalentes)	**Justificatifs de compétences pour les modules requis** ou **Diplôme** d'une formation équivalente ou **Attestation de la commission AQ confirmant l'équivalence** des formations au management suivies

*Ce renforcement des conditions d'admission s'applique à compter de l'admission aux examens de 2029

career

Leadership dans des organisations
sociales et médico-sociales

Diplôme professionnel hors du secteur

Critère d'admission	**Exigence**	**Type de documents à fournir**
Diplôme hors du domaine social ou médico-social (cf. liste des diplômes pertinents)	Niveau secondaire (CFC) ou tertiaire (EP, EPS, ES, HES, université ou EPF)	**Diplôme** officiel avec date de délivrance
Connaissances du secteur	Cours/formations continues totalisant 160 heures de cours en présentiel (cf. lien vers la page d'accueil « Connaissances sectorielles »)	**Attestation commission AQ «** Connaissances du secteur » ou **attestations de formation** conformément à la liste
Expérience pratique dans le domaine social ou médico-social	**3 ans,** emploi à temps plein **(100 %)** après l'obtention du diplôme correspondant de niveau tertiaire **5 ans**, emploi **à temps plein** après l'obtention de la formation correspondante sanctionnée par un diplôme de l'enseignement secondaire Les emplois à temps partiel sont pris en compte au prorata temporis (au prorata des périodes, en fonction de la durée de celles-ci).	**Attestations de travail** indiquant la durée de l'emploi et le taux d'occupation (par exemple, certificat de travail)
Expérience de direction dans le domaine social ou médico-social (tous les domaines spécialisés sont possibles)	**3 ans** à la tête d'une équipe d'au moins 2 personnes, emploi à au moins 100 % en tant que responsable d'équipe ; le remplacement du responsable d'équipe ne remplit pas cette condition* et **preuve** d'une **expérience de direction de service, au moins un an à un taux d'activité de 60 %**	**Certificat de travail récent,** indiquant la durée de l'emploi et le taux d'occupation en tant que chef d'équipe et responsable de service et **profil de poste individuel** ou **description** détaillée **des fonctions**

Secrétariat des examens Career
Waisenhausplatz 14
CH-3011 Berne

058 360 55 66
info@career-leadership.ch

	Les emplois à temps partiel sont pris en compte au prorata temporis (en fonction de la durée des périodes).	
Formation en management	**EP « responsable d'équipe » et** **modules 6 à 10** ou **modules 1 à 10** ou formation équivalente (cf. liste des formations équivalentes)	**Justificatifs de compétences pour les modules requis** ou **Diplôme** d'une formation équivalente ou **Attestation de la commission AQ confirmant l'équivalence** des formations au management suivies

* Ce renforcement des conditions d'admission s'applique à compter de l'admission aux examens de 2029.

Secrétariat des examens Career
Waisenhausplatz 14
CH-3011 Berne

058 360 55 66
info@career-leadership.ch